

La chasse du cerf en Corrèze

Le cerf est soumis à un plan de chasse obligatoire partout en France. Le plan de chasse consiste dans l'attribution par le Préfet pour un territoire donné d'un nombre précis d'animaux à prélever pour une saison de chasse.

En Corrèze, le cerf est géré par un plan de chasse quantitatif et qualitatif favorisant le prélèvement de toutes les classes d'âge des deux sexes.

Le cerf est presque exclusivement chassé en battue au chien courant en Corrèze. Quelques animaux sont prélevés à l'approche ou à l'affut.

La grande vénerie (chasse à courre) est absente de notre département.

Malgré des pertes annexes causées par les collisions routières ou le machinisme agricole (sur les faons), ce sont uniquement les chasseurs qui assurent la régulation de cette espèce à un niveau compatible avec notamment les activités agricoles et forestières.



Les actions cynégétiques en faveur du cerf

De nombreuses actions sont mises en place pour mieux appréhender à la fois le niveau des populations et des prélèvements, l'impact de cette espèce sur le milieu mais aussi l'intérêt que porte le public à cette espèce.

Diverses méthodes de comptages sont mises en place sur le département pour définir la tendance d'évolution :

- comptage au brame annuel sur toutes les unités de population;
- comptage au phare, au printemps et à l'automne;
- comptage par corps, en période de brame sur certaines unités de population;
- analyse quantitative et qualitative des prélèvements;
- gestion interdépartementale sur des unités de populations communes à plusieurs départements.

Deux observatoires du cerf et de la faune sauvage sont animés par la Fédération afin de faire découvrir au grand public ce magnifique animal en période de brame.



Observatoire

LE CERF ÉLAPHE



Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze
Quartier Montana - 19150 Laguenne
05 55 29 95 75 / www.chasse-correze.fr

Cervus elaphus
Famille des Cervidés

Description

Hauteur au garrot : 1,2 à 1,4 m au garrot

Longueur totale : 1,6 à 1,8 m

Poids : 160 à 240 kg (mâle); 80 à 130 kg (femelle)

Son pelage est brun-roux en été et gris-brun en hiver, plus sombre chez le mâle. Le faon a un pelage brun clair tacheté de blanc (livrée) jusqu'à l'âge de 4 mois.

Le mâle porte des bois qui tombent annuellement de février pour les plus âgés, à mai pour les plus jeunes. La femelle n'en porte pas. Le mâle est plus massif sur le devant du corps, tandis que la femelle est plus longiligne.

Longévité : 15 ans

Appellation :

faon : jeune de moins de 6 mois

hère : jeune de 6 mois à 1 an

daguet : mâle de 1 à 2 ans cerf : mâle adulte

bichette : femelle de 1 à 2 ans biche : femelle adulte



Daguet

Régime alimentaire

Le cerf est avant tout un herbivore. Les graminées constituent une grande part de son régime alimentaire. Il peut également consommer en hiver des céréales et l'écorce de certains arbres (châtaignier par exemple) qu'il prélève directement sur le tronc avec ses incisives. La ronce, la myrtille, le framboisier, les feuilles de hêtres, érables ou chênes et les rameaux de résineux et les fruits forestiers complètent son alimentation suivant les saisons.

Habitat

Cette espèce affectionne à la fois les milieux ouverts où elle trouve l'essentiel de son alimentation et les espaces boisés pour la tranquillité.

Son domaine vital varie suivant la densité de population (de 200 à plus de 1000 ha en moyenne).

Mais à certaines périodes, notamment au moment de la repousse des bois, le cerf peut rester pendant plusieurs mois sur quelques hectares pourvu qu'il dispose de tranquillité et d'une alimentation riche.



Cerfs en velours

Reproduction

La maturité sexuelle du cerf est atteinte après un an pour le mâle comme pour la femelle.

La période de reproduction, appelée brame, se situe entre le 10 septembre et le 10 octobre. Les grands mâles viennent prendre une place de brame auprès de hardes de biches qu'ils défendent vis-à-vis de leurs rivaux.

Une femelle peut être saillie par plusieurs mâles. La mise bas intervient en mai-juin après 8 mois de gestation. Une biche engendre un faon (rarement deux).

Une population de cerf s'accroît, compte tenu des naissances et des pertes naturelles ou accidentelles, de 25% par an.



Vie sociale et comportement

Les hardes matriarcales sont dirigées par une biche meneuse et sont composées de biches avec leurs faons et de jeunes de l'année précédente.

Les mâles de 2 ans et plus vivent seuls ou en petits groupes durant la plus grande partie de l'année.

En période de rut, les grands mâles rejoignent les hardes de biches pour prendre une place de brame en parcourant de nombreux kilomètres. Puis, en hiver, le regroupement de différentes hardes peut conduire à la formation de groupes de plusieurs dizaines d'individus chez les deux sexes.

Le cerf a une activité crépusculaire et nocturne et se repose durant une grande partie de la journée.



Hardes matriarcales

Tendance évolutive

Disparue durant le 19^e siècle, cette espèce a été réimplantée en Corrèze au milieu du 20^e siècle par les chasseurs à partir de deux lâchers d'une dizaine d'animaux.

Le cerf n'a pas été chassé pendant vingt ans après ces lâchers.

Aujourd'hui, le roi de la forêt est très bien représenté avec plusieurs milliers d'individus sur la façade Est et le nord du département.